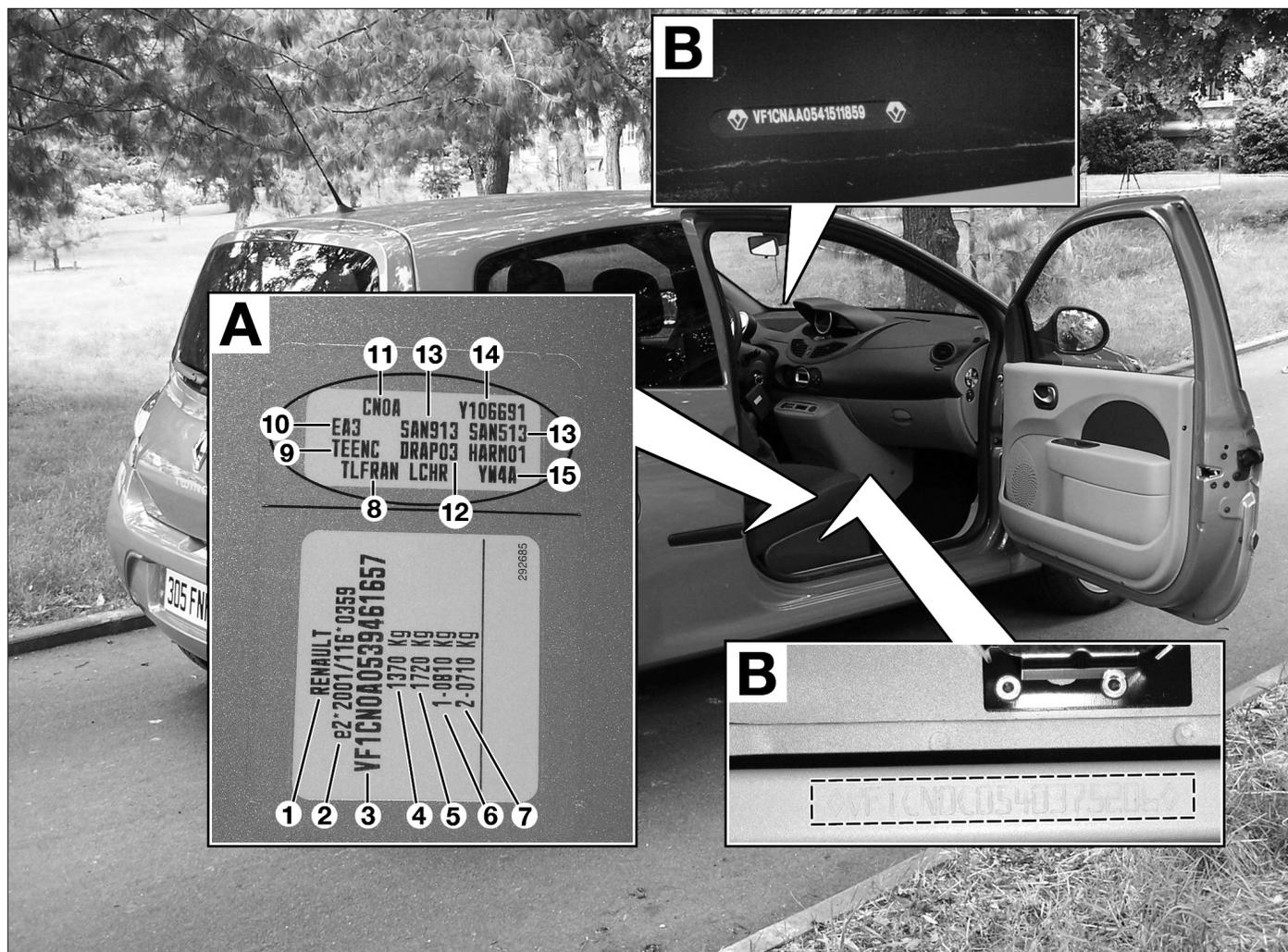


IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport				
1.2 16v 75 eco² Expression	06/2007 >	CNOA / CNOV	D4F 772	1 149 / 56/75	Méca. (JB1 521) / 5				
1.2 16v 75 eco² Trend	01/2009 >								
1.2 16v 75 eco² Dynamique	06/2007 >								
1.2 16v 75 eco² Initiale	06/2007 >								
1.2 16v 75 eco² Nokia	10/2007 > 06/2008								
1.2 16v 75 eco² Helios	09/2007 >								
1.2 16v 75 eco² Nigt & Day	08/2008 >								
1.2 16v 75 eco² Rip Curl	01/2009 >								
1.2 16v 75 eco² XV de France	01/2009 >								
1.2 16v 75 eco² Art Collection	05/2009 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Authentique	12/2008 >					CNAA / CNOV	D4F 772	1 149 / 56/75	Méca. (JB1 525) / 5
1.2 LEV 16v 75 eco² Trend	01/2009 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Expression	12/2008 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Dynamique	12/2008 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Initiale	01/2009 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Helios	12/2008 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Nigt & Day	12/2008 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Rip Curl	01/2009 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² XV de France	01/2009 >								
1.2 LEV 16v 75 eco² Art Collection	05/2009 >								
dCi eco² 65 Authentique	06/2007 >	CNOE	K9K 740	1 461 / 47/65	Méca. (JH3 166) / 5				
dCi eco² 65 Expression	06/2007 >								
dCi eco² 65 Trend	01/2009 >								
dCi eco² 65 Helios	12/2007 >								
dCi eco² 65 Nigt & Day	04/2008 >								
dCi eco² 65 Dynamique	06/2007 >								
dCi eco² 65 Nokia	10/2007 > 06/2008								
dCi eco² 65 Initiale	06/2007 >								
dCi eco² 65 XV de France	01/2009 >								
dCi eco² 65 Art Collection	05/2009 >								



Implantation des étiquettes d'identification

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est collée sur le pied milieu droit et comporte les caractéristiques suivantes :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception CEE.
- 3. Le type mines du véhicule (code modèle et son numéro dans la série du type).
- 4. Le poids total autorisé en charge.
- 5. Le poids total roulant autorisé (avec remorque).
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- 8. Les caractéristiques techniques du véhicule.
- 9. La référence peinture.
- 10. Le niveau d'équipement.
- 11. Le type du véhicule (code modèle).
- 12. Le code de la sellerie.
- 13. Le complément de définition de l'équipement.
- 14. Le numéro de fabrication.
- 15. Le code de l'habillage intérieur.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B)

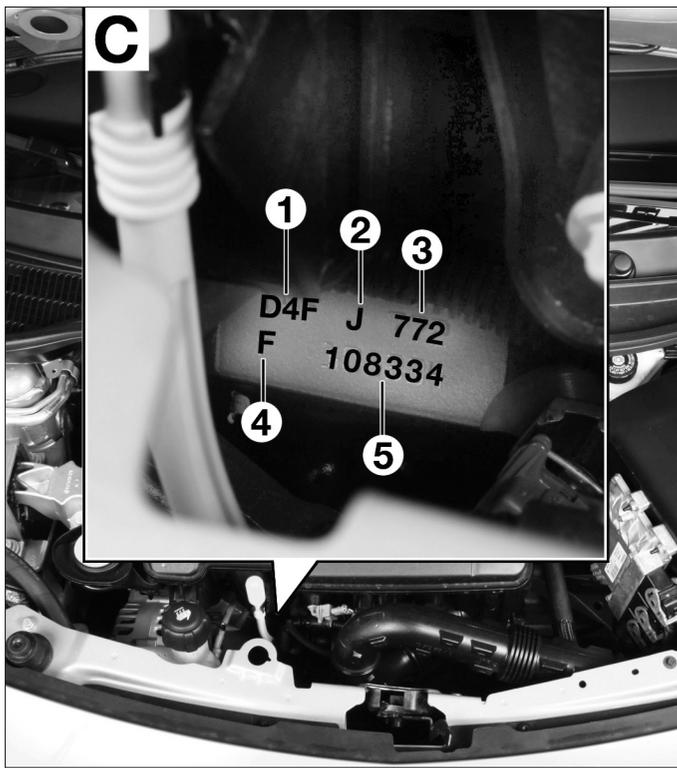
Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

- Frappé à froid sur la traverse du siège passager avant.
- Sur la plaque constructeur (repère 3).
- Sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur, au travers du pare-brise.

IDENTIFICATION DU MOTEUR (C) ET (D)**Moteur 1.2 16v (D4F) (C)**

Le numéro d'identification est gravé sur l'avant haut du bloc-cylindres et comporte :

- 1. Le type moteur.
- 2. La lettre d'homologation du moteur.
- 3. L'indice moteur.
- 4. L'usine de montage du moteur.
- 5. Le numéro de fabrication du moteur.

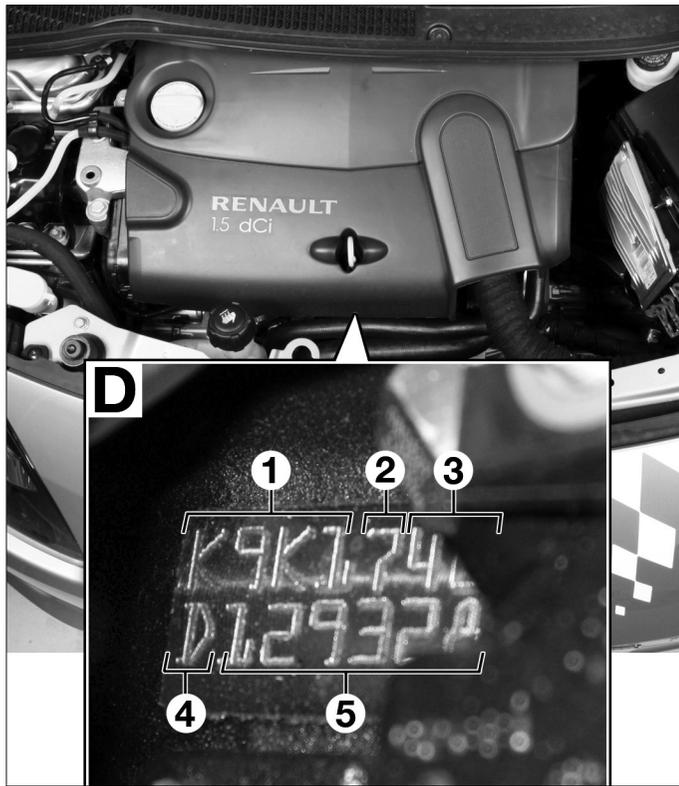


Identification du moteur 1.2 16v

Moteur 1.5 dCi (K9K) (D)

Le numéro d'identification est gravé sur l'avant gauche du bloc-cylindres et comporte :

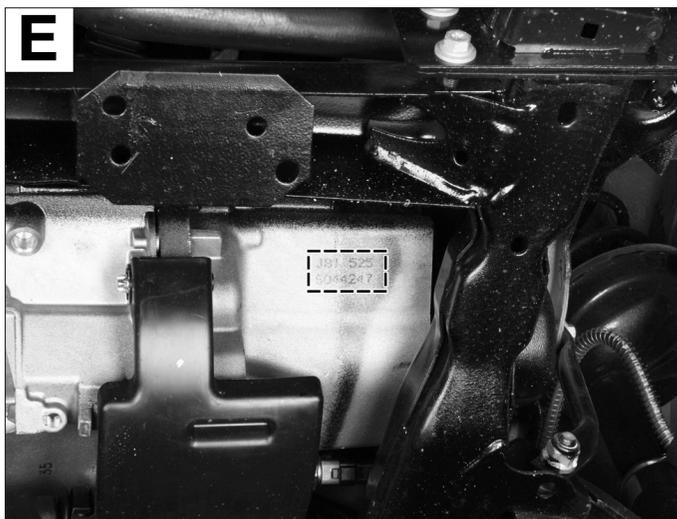
- 1. Le type moteur.
- 2. La lettre d'homologation du moteur.
- 3. L'indice moteur.
- 4. L'usine de montage du moteur.
- 5. Le numéro de fabrication du moteur.



Identification du moteur 1.5 dCi

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (E)

L'identification de la boîte de vitesses, comportant le type, l'indice, le numéro et l'usine de fabrication de celle-ci, est gravée sur le carter de pignonnerie, visible sous le compartiment moteur (1).



Identification de la boîte de vitesses

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

Longueur : 3 602.
 Empattement : 2 367.
 Voie avant : 1 414.
 Voie arrière : 1 400.
 Largeur hors tout : 1 654.
 Largeur avec rétroviseur : 1 927.
 Porte à faux avant : 708.
 Porte à faux arrière : 525.
 Hauteur : 1 470.

MASSES (kg)

	Twingo II	
	1.2 16v 75 ch	1.5 dCi 65 ch
A vide en ordre de marche	950	980
A vide en ordre de marche sur l'avant	600	635
A vide en ordre de marche sur l'arrière	350	345
Total maxi autorisé en charge	1 370	1 420
Total roulant	1 720	1 770

GÉNÉRALITÉS

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	1.2 75 ch	1.2 LEV 75 ch	1.5 dCi 65 ch
Vitesse maxi (km/h)	170	170	164
400 m départ arrêté (s)	17,60	17,90	19,20
1000 m départ arrêté (s)	33	33,10	36
0 - 100 km/h (s)	12	12,3	14,9
Consommation (l/100 km) :			
- Cycle urbain	7,5	6,7	5,2
- Cycle extra-urbain	4,7	4,2	3,8
- Cycle mixte	5,7	5,1	4,3
Emission CO ₂ (g/km) (*)	135	120	113

(*) Selon les normes CEE 93/116.

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord ou sur l'étiquette collée sur le chant de la porte gauche.
 En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes	Pneumatiques	1.2 16v 75 ch		1.5 dCi 65 ch	
		Pression de gonflage (en bar, à froid) (*)		Pression de gonflage (en bar, à froid) (*)	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
5,5 J 14	165/65 R 14 79T			2,3	2,1
5,5 J 14	175/65 R 14 82T	2,2	2,0	2,2	2,0
6 J 15	185/55 R 15 82H				

(*) Roue de secours : Appliquer la pression maximum préconisée. En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de 0,2 bar et limiter la vitesse à 100 km/h.

Couple de serrage d'une roue : 10,5 daN.m.

MÉCANIQUE

Étiquette des pressions de gonflage des pneumatiques



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

LEVAGE



Le souassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue, repérés par un trou oblong.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière.

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES

S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Implantation des points de levage

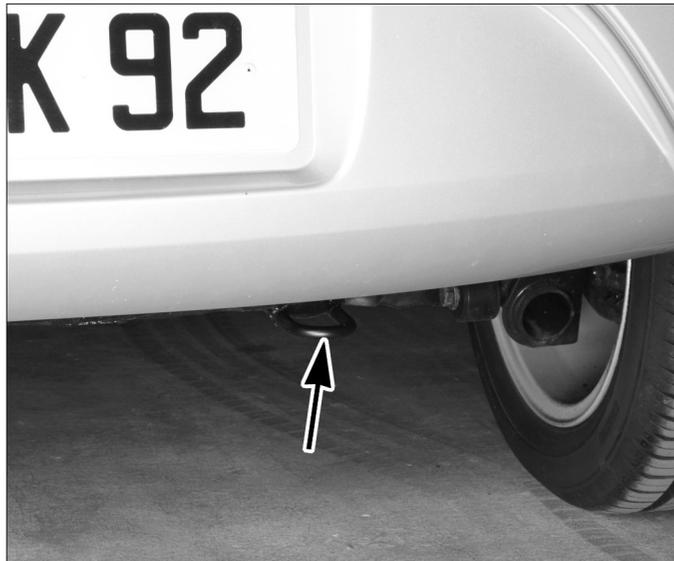
REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se situe à l'arrière droite.



Implantation du point d'attache avant



Implantation du point d'attache arrière

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

 *Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.*
Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple au combiné d'instruments et il peut être consulté à tout moment en faisant défiler les menus de cet afficheur.

La fréquence de l'entretien normal est programmée :

- Tous les 30 000 km ou 1 an, pour les versions 1.2 16v.

- Tous les 20 000 km ou 1 an, pour les versions 1.5 dCi.

Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions sévères, il est recommandé de rapprocher les fréquences d'entretien tous les 15 000 km (moteur essence) ou tous les 10 000 km (moteur Diesel).

 *Sous le terme d'utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (taxi, porte à porte...), petits parcours répétés (moteur froid), atmosphère très poussiéreuse, pays très froid, pays très chaud, qualité de carburant utilisé douteuse, etc...*

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance doit être effectuée après chaque entretien selon le programme demandé. Elle s'effectue de la façon suivante :

- Mettre le contact.
- Sélectionner l'information "Autonomie de révision" sur l'afficheur multiple, en appuyant sur l'extrémité de la manette d'essuie-glace.
- Appuyer environ 10 secondes (sans interruption) sur l'extrémité de la manette d'essuie-glace jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.



Bouton de remise à zéro de l'indicateur de maintenance

PLAN D'ENTRETIEN
1.2 16v 75 ch

	Km / temps	
	Conditions normales	Conditions sévères
Vidange de l'huile moteur	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 15 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)
Remplacement :		
- Filtre à huile moteur	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 15 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)
- Filtre d'habitacle	Tous les 60 000 km	
- Bougies	Tous les 60 000 km	
- Filtre à air	Tous les 60 000 km ou 4 ans	Tous les 30 000 km ou 4 ans
- Liquide de refroidissement	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
- Liquide de frein	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
- Courroie d'accessoires et galets (*)	Tous les 120 000 km ou 5 ans (jusqu'à 10/2007) / 6 ans (depuis 11/2007)	Tous les 90 000 km ou 5 ans (jusqu'à 10/2007) / 6 ans (depuis 11/2007)
- Courroie de distribution et galets (*)	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
Niveaux :		
- Liquide de lave-glace	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Liquide de refroidissement	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Liquide de freins / Embrayage	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
Contrôles :		
- Anticorrosion	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Ligne d'échappement	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Eclairage intérieur et extérieur	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, boîte de vitesses, refroidissement, frein, embrayage)	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etat et pression des pneumatiques	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etat des balais d'essuie-vitre, des soufflets (transmission, rotule, crémaillère de direction)	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Usure des plaquettes de freins	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Rétroviseurs et pare-brise	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etanchéité des amortisseurs	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Jeux moyeux, biellettes, rotules, silentblocs et articulations	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	
- Garnitures de freins arrière (nettoyage et contrôle)	Tous les 90 000 km	
- Système de climatisation (nettoyage et contrôle)	2 ans	
Lecture des mémoires autodiagnostic	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 15 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance	Tous les 30 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 15 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)

(*) Contrôler également la poulie damper (vilebrequin) et la remplacer si nécessaire.

1.5 dCi

	Km / temps	
	Conditions normales	Conditions sévères
Vidange de l'huile moteur	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 10 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)
Purge du filtre à carburant	Tous les ans	
Remplacement :		
- Filtre à huile moteur	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 10 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)
- Filtre d'habitacle	Tous les 60 000 km	
- Filtre à carburant	Tous les 60 000 km	Tous les 30 000 km
- Filtre à air	Tous les 60 000 km ou 4 ans	Tous les 30 000 km ou 4 ans
- Liquide de refroidissement	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
- Liquide de frein	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
- Courroie d'accessoires et galets (*)	Tous les 160 000 km ou 6 ans	Tous les 130 000 km ou 6 ans
- Courroie de distribution et galets (*)	Tous les 160 000 km ou 6 ans	
Niveaux :		
- Liquide de lave-glace	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Liquide de refroidissement	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Liquide de freins / Embrayage	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
Contrôles :		
- Anticorrosion	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Ligne d'échappement	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Eclairage intérieur et extérieur	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, boîte de vitesses, refroidissement, frein, embrayage)	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etat et pression des pneumatiques	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etat des balais d'essuie-vitre, des soufflets (transmission, rotule, crémaillère de direction)	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Usure des plaquettes de freins	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Rétroviseurs et pare-brise	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Etanchéité des amortisseurs	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Jeux moyeux, biellettes, rotules, silentblocs et articulations	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	
- Garnitures de freins arrière (nettoyage et contrôle)	Tous les 80 000 km (jusqu'à 12/2008) / Tous les 90 000 km (depuis 01/2009)	Tous les 80 000 km (jusqu'à 12/2008) / Tous les 90 000 km (depuis 01/2009)
- Système de climatisation (nettoyage et contrôle)	2 ans	
Lecture des mémoires autodiagnostic	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 10 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance	Tous les 20 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / Tous les 30 000 km ou 2 ans (depuis 01/2009)	Tous les 10 000 km ou 1 an (jusqu'à 12/2008) / 2 ans (depuis 01/2009)

(*) Contrôler également la poulie damper (vilebrequin) et la remplacer si nécessaire.